



©Freepik

TRI ET COLLECTE DES DÉCHETS

Facilitez le paiement de votre redevance, optez pour la mensualisation !

Cette option gratuite, vous permet de payer votre redevance en 10 fois, sans frais supplémentaires.

Publié le 15 septembre 2023

[JE SOUHAITE ME MENSUALISER](#)

Alors n'hésitez plus, inscrivez-vous à la mensualisation et profitez de cette solution pratique et sans contraintes pour régler votre redevance d'ordures ménagères tout au long de l'année !

Dès à présent



Particuliers



Optez pour la mensualisation

+ simple + sûre

Gratuite, prélèvement en 10 fois sans frais de mars à novembre et en février de l'année N+1 pour la dernière mensualité et la part variable s'il y en a une.



CONTACTEZ-NOUS

SAINT-LÔ AGGLO

70 rue du Neufbourg

50000 Saint-Lô

Lundi au jeudi

8h30-12h/13h30-17h30

Vendredi

8h30-12h/13h-17h

02 14 29 00 00